

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Méouge : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Lauzance : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté préfectoral	5121	02-12-1968
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Eglise Notre-Dame de Calma : Eglise	Arrêté ministériel	inconnu	30-12-1899

Département de la Drôme

Ministère de la Transition écologique

Commune de
Lachau

Servitudes d'Utilité Publique

PRÉFET DE LA DRÔME
Direction Départementale des Territoires




Service Aménagement du Territoire et Risques
Pôle Aménagement

Plan édité le **30-04-2021**

Echelle: **1:8250**

Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

-  A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de l'un de ces cours d'eau.
-  AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
-  Monument inscrit ou classé

Limites administratives

-  section cadastrale

Lachau Liste des servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
A4	DDT de la Drôme - DEFEH	La Mésage - Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non domaniaux et rivulaires	Arrêté préfectoral	5121	02-10-1990
A4	DDT de la Drôme - DEFEH	La Laccasse - Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non domaniaux et rivulaires	Arrêté préfectoral	5121	02-10-1990
AC1	Unité Départementale de l'Archéologie et du Patrimoine (UDAP)	Eglise Notre-Dame-de-Calva - Eglise	Arrêté préfectoral	Inconnu	30-10-1899

